

## LANCEMENT DU 2ÈME APPEL À PROJETS DU FONDS DE DOTATION

Cet appel à projets concerne tout organisme à but non lucratif, éligible au mécénat (associations, fondations,...)

Personnel hospitalier, si vous avez un projet, n'hésitez pas à le proposer à une association de votre choix pour le porter !

**FONDS SANTÉ SOLID'R**



## APPEL À PROJETS 2023



### Le calendrier

- **07 février au 15 mars 2023 : ouverture appel à projets**
- **16 mars au 16 avril 2023 : instruction des dossiers de candidature**

**Un retour sera fait aux porteurs de projets au plus tard fin avril 2023**

**Les projets soumis doivent s'inscrire dans l'une des thématiques suivantes :**



*Vous pouvez télécharger le dossier de demande de subvention sur le site internet du CHU de La Réunion à la rubrique "une association" ou vous adresser à : [fondsdedotation@chu-reunion.fr](mailto:fondsdedotation@chu-reunion.fr)*